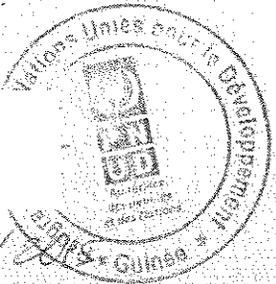


**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

Intitulé du projet : Projet de Renforcement de la Case de Veille des Femmes pour la conduite d'élections paisibles et transparentes en Guinée.	Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU : PNUD
Personne à contacter concernant le projet : Eloi Kouadio IV, Directeur Pays a.i. du PNUD, Adresse : Maison Commune des Nations Unies, BP 222 Conakry, Guinée Téléphone : +224 624 61 76 71 E-mail : eloi.kouadio.iv@undp.org	Partenaire d'exécution : Coalition des filles et femmes de la Guinée pour le dialogue, la consolidation de la paix et le développement (COFFIG/DCPD) Structures partenaires gouvernementales: <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation - Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance - Commission Électorale Nationale Indépendante - Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques - Institution Nationale Indépendante des Droits de l'Homme - Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes - Ministère de la Défense Nationale Organisations de la société civile CNOSCG, CENAFOD, CONASOC, PCUD, RAFAO, REFMAP, CONAG/DCF, COJELPAID, CODE et ROSE Institut de Gorée (accompagnement technique) UNOWA
Project Number: <i>(To be completed by UNDP MPTF Office):</i>	Site du projet : Conakry et les 7 régions administratives de la Guinée
Descriptif du projet : L'objectif global du est de renforcer le rôle des femmes dans l'instauration d'un climat de confiance et la promotion d'une culture de non-violence avant, pendant et après les élections présidentielles de 2015 à travers le renforcement des structures de veilles (« Cases de Veille ») à Conakry et les 7 régions administratives du Pays.	Fonds pour la consolidation de la paix : USD 598 414 Autres sources : USD 33 000 (COFFIG) Apport gouvernemental : 0 Coût total du projet : USD 613 414 Date de démarrage du projet: Septembre 2015 Date d'achèvement du projet : Mars 2016 Durée totale (en mois) : 7 mois
« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : 3	
Résultats du projet : L'objectif global du projet est de contribuer à l'instauration d'un climat de confiance au sein de la population et la promotion d'une culture de non-violence avant, pendant et après les élections présidentielles de 2015 par le renforcement de la « Case de Veille » mécanisme de veille et d'alerte précoce mise en place pour la première fois lors des législatives de 2013 et gérée par une coalition d'associations de femmes. A travers la « Cases de Veille » et ses démembrements dans les 7 régions administratives du pays, les femmes joueront un rôle clé dans le processus électoral à travers des actions de monitoring, de médiation et d'apaisement en collaboration avec les structures nationales et communautaires contribuant ainsi au déroulement paisible du scrutin.	
Domaine de résultat du Fonds: <i>Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :</i> Le projet concoure également à l'effet 2 du Plan prioritaire de la Guinée : «l'environnement sociopolitique est inclusif et participe à favoriser l'enracinement du respect de l'État de droit grâce aux mécanismes de prévention et de résolution des conflits appropriés au niveau local et national»	

¹ PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

(Pour les projets financés par l'IRF)

<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU Nom du Représentant M. Lionel Laurens Directeur Pays du PNUD</p> <p>Signature</p> <p>Date et cachet 4/09/2015</p> 	<p>Représentant des autorités nationales</p> <p>S. E. M. le Premier Ministre de la République de Guinée Mohamed S. Doucoure</p> <p>Signature</p> <p>Date et cachet 09/09/2015</p>  
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) M. Oscar Fernandez Taranco ASG for Peacebuilding Support</p> <p>Signature</p> <p>Date et cachet</p>	<p>Coordonnateur Résident (CR)</p> <p>Nom du Représentant Séraphine Wakana Représentante Résidente</p> <p>Signature</p> <p>Date et cachet 4/9/15</p> 



I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

Le processus de renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit reste fragile en Guinée, et l'histoire récente du pays démontre que cette fragilité se manifeste d'avantage lors des périodes électorales. Le processus d'organisation des élections présidentielles de 2010 et les élections législatives de 2013 ont donné lieu à des contestations diverses sur le mode opératoire desdits scrutins ainsi que sur l'acceptation des résultats issus des urnes. Ces contestations ont été accompagnées d'actes de violences et de violations des droits de l'homme.

Ce fut le cas lors de manifestations de 2009 en faveur de la tenue d'élections démocratiques, et également à l'annonce des résultats provisoires des élections présidentielles de 2010 par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Celles-ci ont été suivies d'une éruption de violence causant de graves violations des droits de l'homme en général et en particulier des violences sexuelles contre les femmes ainsi que de nombreuses personnes déplacées. Les marches de protestations de mai 2013 quelques mois avant la tenue des élections législatives de 2013 ont aussi engendré plus de 350 blessés et 14 morts avec en toile de fond des conflits identitaires; En outre, la montée et la recrudescence de tensions interethniques à Conakry et dans d'autres villes du pays, ainsi que les affrontements entre jeunes supporters de partis politiques ont engendrés des incidents de toutes sortes y compris des violations de droits de l'homme allant des cas d'exécution extrajudiciaires², d'atteintes à l'intégrité physique, aux atteintes au droit de propriété publique et privée.

La reprise du dialogue inter-Guinéen et la médiation internationale qui l'a accompagnée, a abouti à la signature de l'Accord 03 juillet 2013 sur la préparation et l'organisation des élections législatives. Le scrutin qui a suivi le 28 septembre 2013 s'est déroulé dans un climat apaisé et peu de violations significatives des droits de l'homme ont été enregistrées pendant la campagne électorale, contrairement aux constats dressés tout au long du processus électoral de 2010.³

La période post-électorale fut à nouveau marquée par des crispations entre les différents acteurs politiques et des divisions sur des questions fondamentales pouvant permettre l'organisation des élections locales (initialement prévus en 2014) et présidentielles⁴ et abouti en une rupture du dialogue politique en juillet 2014. Le contexte socio-politique s'est d'avantage fragilisé avec l'écllosion de l'épidémie à virus Ebola et sa propagation au début de l'année 2014. Dans ce contexte, l'annonce par la CENI le 10 mars 2015, d'un projet de calendrier électoral inversant l'ordre des scrutins, en fixant l'élection présidentielle en 2015 (avec un premier tour prévu le 11 octobre 2015) et en reportant les élections communales à l'année 2016, eut pour effet de cristalliser encore un peu plus les tensions.

Un consensus fut néanmoins trouvé avec la signature d'un Accord Politique le 20 août 2015 entre la mouvance et l'opposition avec l'appui des acteurs de la Communauté internationale. Cet accord met l'accent en outre sur le fichier électoral, le fonctionnement de la CENI, les délégations Spéciales et conseils communaux, le respect du principe constitutionnel de la neutralité de l'administration publique, l'identification, la poursuite judiciaire et indemnisation des victimes des violences politiques de 2013 et de l'Organe/Comité de Suivi.

Dans ce contexte socio-politique, et afin de prévenir les risques de conflits liés à l'élection présidentielle du 11 Octobre, des actions concertées devraient être envisagées en vue de la consolidation de la paix. À l'égard de l'expérience des élections législatives de 2013, où les femmes s'étaient fortement mobilisées, à travers « la Case de Veille », pour témoigner à travers une observation électorale de la crédibilité du scrutin et permettant

² Le nombre de décès par balles réelles durant les manifestations publiques depuis février 2013 et non élucidés par des enquêtes s'élève à 28 cas de morts dont 19 par balles ainsi qu'à 750 blessés dont 34 par balles.

³ Rapport de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne, Guinée, 2013

http://www.eueom.eu/files/pressreleases/english/MOEUUEGUINEE-Rapportfinal_avecannexes-FINAL.pdf

⁴ Il s'agit des questions liées au fichier électoral, au calendrier des élections communales et locales, aux délégations spéciales, à la réforme de la CENI, au respect du principe constitutionnel de la neutralité de l'administration publique, à l'identification et aux poursuites judiciaires des violences politiques de 2013 et 2015 ainsi qu'au respect des textes réglementaires régissant les manifestations politiques.

des actions d'alerte précoce et de réponse rapide, il a été jugé important de capitaliser cette initiative pilote tout en la renforçant basées sur les leçons tirées de 2013. Il s'agit notamment de décentraliser la Case de veilles dans les 7 régions administratives du pays et d'assurer une plus grande synergie avec les autres mécanismes de monitoring électorale afin de pleinement mettre à contribution les informations et analyses issues des travaux de la Case de Veille.

En effet, la participation des femmes au processus électoral, en tant qu'électrices, candidates, observatrices et médiatrices et leur contribution à la consolidation de la paix est un socle clé de la stratégie genre du Bureau Pays PNUD Guinée. Elle constitue également une composante clé de l'agenda international sur les femmes, paix et sécurité qui émane de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies ainsi que celles qui l'ont suivie.

Dans cette perspective, ce projet vient en complément et veut renforcer les autres initiatives visant le bon déroulement des élections, notamment le « Projet d'Appui aux Initiatives d'Apaisement du Processus Electoral » financé. Une synergie d'actions entre ces deux projets sera envisagée au maximum, y compris une coordination et une tutelle conjointe.

b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :

Dans le cadre de l'appui à l'organisation d'élections présidentielle crédibles et apaisées, le PNUD va développer et mettre en œuvre une série d'initiatives complémentaires au Projet d'Appui au Cycle Electoral (PACEG) et Projet d'Appui aux Initiatives d'Apaisement du Processus Electoral (PAIAP) afin de mettre au profit et capitaliser l'expérience et les compétences acquises par les femmes de la « Case de Veille » lors du processus électoral de 2013 dans le monitoring, la médiation, l'apaisement social, la collecte et l'analyse des données liées au processus électoral.

Le PAIAP se focalisera sur le monitoring des droits de l'homme au cours du scrutin, la communication non violente, la responsabilisation des jeunes leaders des partis politiques et la sécurisation du processus électoral permettront de renforcer la confiance de l'électorat d'une part et des populations d'autre part. Le PACEG intervient dans l'appui aux opérations électorales, à l'éducation civique/communication et le renforcement des capacités de gestion et de coordination du programme au cours du cycle électoral 2015-2017. Ainsi, le « Projet de Renforcement de la Case de Veille des Femmes pour la conduite d'élections paisibles et transparentes en Guinée » permettra de renforcer la dimension genre du PAIAP et du PACEG en mettant à contribution les informations, analyses, réseaux, capacité de mobilisation et d'apaisement social de la Case de Veille au profit de l'ensemble des initiatives visant le déroulement apaisé du scrutin.

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visés	Source de financement	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement

1) Appui à la tenue d'élection crédible et apaisée	1.1) UE/JAPON	1.1.1) UE : Projet d'Appui au Cycle Electoral en Guinée (PACEG)	2 ans	10.500.000	<p>Le gap à financer sur le Fonds du PBF est de 598.414 de dollars US. Les principales actions à financer concerneront :</p> <p>La mise en place des structures de veille dans 8 régions administratives de la Guinée pour la promotion d'un climat de paix pré et post électoral ;</p> <p>Les membres des cases de veille/cellule d'alerte précoce et de réponse rapide sont en mesure de prévenir et résoudre les conflits électoraux pour créer un climat favorable à la tenue des élections paisibles ;</p>
	1.2) PBF/GG	1.1.2) Projet d'Appui aux Initiatives d'Apaisement du Processus Electoral (PAIAP)	5 mois	900.000	

c) Justification du financement par l'IRF :

Au regard du contexte socio-politique récent, la Guinée a un passé électoral préoccupant et demeure encore un pays fragile. Les contestations violentes qui ont marqué les élections présidentielles de 2010 et celles qui ont précédé les élections législatives de 2013, la persistance de la fièvre Ebola ainsi que la criminalité galopante en raison, entre autres, de la circulation des armes légères et de petits calibres, montrent à suffisance que le processus électoral de l'année 2015 doit être mené avec prudence et responsabilité par les acteurs nationaux d'une part et l'accompagnement de la communauté internationale d'autre part. La récente mise en place des institutions constitutionnelles à l'instar de la Cour Constitutionnelle chargée du contentieux électoral, de la Haute Autorité de la Communication responsable de la gestion des médias particulièrement en période électorale pourrait contribuer à instaurer un climat de confiance. Il est fondamental pour la consolidation de la paix, et le renforcement de la démocratie, que ce scrutin se passe bien.

Ce projet est aussi une opportunité de renforcer l'implication des femmes dans le processus électoral et de capitaliser la première expérience pilote de la Case de Veille financé par le PBF en 2013. En effet, cette expérience a démontré le rôle important que les organisations féminines ont joué dans le cadre de la résolution des conflits et la consolidation de la paix, à travers la gestion d'un dispositif de monitoring des élections avec une capacité de réponse efficace pour intervenir face aux dysfonctionnements liés au processus électoral. Notamment, le risque de fraude, de violences électorales et des violations de droits de l'homme, en particulier dans les zones à risque.

Le bilan fait en 2013 de la Case de Veille a soulevé un certain nombre de facteurs qui ont contribué au succès de l'initiative et sa contribution au déroulement apaisé du scrutin: (i) L'investissement dans le renforcement organisationnel et institutionnel de la COFFIG et l'accompagnement technique rapproché a été un préalable important avant la mise en œuvre de l'initiative; (ii) La collaboration Sud-Sud avec l'appui technique de l'Institut Gorée du Sénégal, les visites échanges au préalable avec le Mali et la mise à profit des expériences et compétences des femmes leaders des pays de la sous-région dans la Case de veille (Mali, Liberia, Sénégal, etc) ; (iii) La forte présence d'observatrices sur tout le territoire national a certainement joué un rôle dissuasif à toute forme de fraude flagrante le jour du scrutin et permis aux citoyens de recouvrer une part de confiance à l'endroit du processus électoral, les ayant permis de voter dans le calme et dans la sérénité ; (iv) La mise en place du système d'alerte précoce et de réponse rapide le jour du scrutin a permis d'intervenir rapidement aux quelques cas d'alerte rouge (intimidation, tentatives de fraudes) et les dysfonctionnements remonté par les observatrices ; (v) Les efforts de médiation et facilitation par les membres de la « Chambre de Décision » auprès certains leaders politiques ont permis d'apaiser les tensions et de restaurer un climat propice au déroulement du scrutin. ; (vi) La communication

à travers le site web et la Déclaration d'arrivée et provisoire ont permis de diffuser des messages d'apaisement et d'informer le grand public sur le déroulement du scrutin

Cette initiative a par ailleurs été citée comme bonne pratique dans le Rapport 2014 du Secrétaire Générale sur la Consolidation de la Paix.⁵ A la lumière de ces résultats, il conviendrait de renforcer les capacités d'intervention de la « Case de Veille » et de l'étendre aux 7 régions dans le cadre des élections présidentielles 2015, avec un accent particulier dans les zones à risque. En outre, certaines recommandations faites lors du bilan de 2013 vont également être pris en compte lors de la consolidation de l'expérience, il s'agit notamment de prévoir un monitoring bien en amont et en aval du scrutin lui-même permettant d'absorber les potentielles tensions pendant les campagnes électorales ainsi que suite à la proclamation des résultats. Ceci est en lien également avec les recommandations faites en 2013 par la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne qui a salué « *la forte mobilisation des Guinéennes dans l'observation du processus... et les encourage de telles initiatives à s'inscrire dans la durée.* »⁶ La Case de Veille va d'avantage bâtir des synergies avec l'ensemble des dispositifs de monitoring des élections afin de maximiser l'impact des actions de monitoring, diversifier les sources d'informations et la vérification des informations recueillies du terrain (à l'image du Sénégal, où il y avait une situation room unique regroupant l'ensemble de la société civile) et ancrer ses actions d'alerte précoce dans le mécanisme mis en place par la plateforme Regards Citoyens qui regroupe en son sein l'ensemble des OSC impliqué dans le monitoring des élections. Les recommandations de l'UE pour renforcer l'observation nationale vont également dans ce sens, à travers la mise en place d'une plateforme commune gestion de l'information et la valorisation de la synergie de tous les acteurs de terrain par des rencontres régulières et des outils communs.

Compte tenu des échéances proches (octobre 2015) et des activités préalables à la tenue du scrutin de formation des personnes, le PNUD fait recours à l'IRF pour le financement de ce projet, afin que le dispositif de la Case de Veille et ses démembrements puissent être opérationnel bien en amont et en aval du scrutin

Le projet bénéficiera également de l'expertise de l'Institut Gorée et l'UNOWA dans le domaine électoral. A cet effet, l'Institut Gorée appuiera les formations des observatrices, la mise en place d'un mécanisme de veille et la visibilité des interventions du projet. Quant à l'UNOWA, elle apportera un appui dans la mobilisation et le partage des expériences similaires dans la sous-région

La mise en place de ce projet sous financement IRF permettra donc d'assurer un monitoring de ces élections présidentielles, centrales dans la consolidation de la Paix en République de Guinée, à travers un mécanisme d'alerte rapide des autorités en cas de débordements, tout en renforçant l'implication des femmes dans le processus électoral.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement

L'objectif global du projet est de renforcer le rôle des femmes dans l'instauration d'un climat de confiance et la promotion d'une culture de non-violence avant, pendant et après les élections présidentielles de 2015 à travers le renforcement des structures de veilles (« Cases de Veille ») à Conakry et les 7 régions administratives du Pays.

Pour atteindre cet objectif, deux produits sont retenus:

1. Les structures de veille sont mises en place dans 8 régions administratives de la Guinée pour la promotion d'un climat de paix pré et post électoral.
2. Les membres des cases de veille/cellule d'alerte précoce et de réponse rapide sont en mesure de prévenir et résoudre les conflits électoraux pour créer un climat favorable à la tenue des élections paisible

⁵ A/69/399-S/2014/694

⁶ Rapport de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne, Guinée, 2013

http://www.eueom.eu/files/pressreleases/english/MOEUEGUINEE-Rapportfinal_avccannexes-FINAL.pdf

Théorie du changement

« Si les femmes participent en amont et en aval du processus électoral dans des mécanismes d'alerte précoce/réponse rapide et d'observation électorale, contribuant ainsi aux actions de prévention, d'apaisement social et de résolution de conflits potentiels, alors les risques d'éclatement de conflits violents en période électorale seront réduits et la confiance des populations pour exercer leur droit de vote sera accru ».

Méthodologie d'intervention

La « Case de Veille » sera mis en place selon la méthodologie pilotée en 2013, tout en la renforçant, basée sur les leçons apprises en 2013. Ainsi, la « Case de Veille » fonctionnera comme mécanisme national d'observation des élections basé sur le « M-monitoring » ou le monitoring mobile. Ce dispositif permettra, au-delà du monitoring classique, de réagir en temps réel aux éventuelles irrégularités ou conflits liées aux élections et d'agir comme un mécanisme d'alerte précoce et de réponse rapide.

La « Case de Veille 2015 » apportera des innovations importantes à celle de 2013, notamment en ce qui concerne la dimension temporelle et spatiale :

- La Case de Veille fonctionnera pendant 6 mois : le monitoring commencera un mois avant le scrutin et se poursuivra jusqu'en mars 2016. Ce monitoring permettra de relever situations conflictogènes avant, pendant et après le scrutin, et d'y apporter des réponses adéquates et à temps réel. Ceci contrairement à la Case de Veille de 2013 qui a connu une durée limitée d'une vingtaine de jours.
- La Case de Veille centrale aura des démembrements dans les 7 régions administratives qui seront fonctionnels 7 jours/7 et géré par 5 personnes pour chaque case.
- Les informations recueillies et traitées par les Cases de Veilles à travers le monitoring mobile (système de sms) vont alimenter la plateforme commune de gestion de l'information regroupant l'ensemble des dispositifs d'observation nationale, à travers la coordination « Regard Citoyen » pilote par OSIWA.

La méthodologie est basée sur les composantes suivantes: (i) la collecte des informations du terrain à travers le monitoring mobile, la formation et déploiement de 2000 femmes observatrices sur l'ensemble du territoire; (ii) la collecte et le traitement des informations à travers la chambre technique; (iii) l'alerte précoce et la réponse rapide à travers les actions des chambres d'analyse et décisionnelle; (iv) les actions de prévention et de sensibilisation dans les communautés; (v) le partage d'expérience à travers les échanges Sud-Sud, les actions de communications.

Produit 1 : Les structures de veille sont mises en place dans 8 régions administratives de la Guinée pour la promotion d'un climat de paix pré et post électoral.

Il y aura 8 Cases de Veilles (la Grande Case à Conakry et 7 autres dans les régions administratives) qui seront fonctionnelles 7/7 jours.

Activité 1.1. Appuyer la mise en place des trois chambres de la « Case Maitresse » à Conakry

La Grande Case à Conakry sera composée de trois entités (technique, analyse, et politique) :

- La chambre technique pour le recueil et la mise en ligne des données à temps réel composée de techniciens et d'opérateurs. Les données sont transmises par les 2000 observatrices formées et déployées sur le terrain; Une plateforme technique mise en place avec l'appui d'un opérateur de la place permettra la remontée des informations à travers un système de téléphonie mis en réseau avec un système informatique. A cet effet, les 2000 observatrices seront en possession d'une puce de téléphone et la salle technique devra être équipée de 46 ordinateurs.
- La chambre d'analyse qui regroupe en sein des sociologues, politologues, juristes et des femmes leaders de la sous-région et d'autres personnes ressources qui reçoivent les données pour les analyser;

- La chambre décisionnelle sera en charge d'indiquer le type et le niveau d'intervention et de réponse par rapport un conflit signalé. Elle a à sa disposition l'annuaire de tout le commandement territorial, les autorités administratives, les principaux acteurs et de toutes les autorités en charge du processus électoral. Ainsi, les dysfonctionnements sont corrigés en temps réel, grâce à des appels téléphoniques passés par les membres de la chambre décisionnelle à chaque fois qu'ils sont sollicités. Cette chambre est composée d'acteurs de la société civile, de journalistes, de leaders femmes, d'anciens fonctionnaires et d'anciens ambassadeurs femmes, des responsables des organisations de femme de la société civile, ainsi que de personnalités de la sous-région qui ont acquis une expérience au niveau de plateformes antérieures au Sénégal, Liberia, Sierra Leone et le Mali.

Activité 1.2. Appui à la mise en place des 7 Cases locales dans les régions administratives

Au niveau des régions, les cases de veilles locales alimenteront les informations disponibles à Conakry, et reporteront en temps réel à la chambre décisionnelle de la Case Maitresse (de Conakry). Elles seront animées par 5 personnes dont une coordinatrice et 4 médiateurs, communicateurs traditionnels et analystes. Les coordinatrices régionales viendront de Conakry et seront d'un certain âge et rang social. Au cours de la médiation et de la gestion des conflits, les coordinatrices seront appuyées par des notabilités (religieux, communicateurs traditionnels, enseignants, sages). Le choix des 4 médiateurs se fera selon leur implication dans la gestion des conflits communautaire. Plus on est proche du terrain plus on peut réagir adéquatement. Ainsi, les incidents et cas de violences seront directement recueillis, analysés et adressés sur place. Si la case sur le terrain ne peut répondre au conflit, celle-ci fera remonter la situation conflictogène à la chambre décisionnelle de la Case Maitresse, qui informera les autorités à un niveau national afin que celles-ci soient traitées à un niveau plus élevé. A cet effet, les coordinatrices des 7 Cases régionales qui seront chacune équipe d'un ordinateur mise en ligne avec rapporteront une plateforme de 5 à 40 ordinateurs de la Chambre technique à la Case Maitresse à Conakry (avant et pendant les élections) et seront en contact direct avec la présidente de la chambre décisionnelle centrale à Conakry.

Dans les régions, les locaux pour installer les Cases de Veille seront mis à disposition par les partenaires de terrain de manière à réduire les coûts. Pour assurer l'indépendance de l'initiative, il est nécessaire de ne pas être dans des bâtiments publics. Toutefois le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation a été informé, et un courrier sera envoyé aux autorités locales afin de les avertir et leur demander une disponibilité à accompagner cette initiative.

Tant au niveau de la Case Centrale que les cases régionales une collaboration étroite sera recherchée avec les structures étatiques et communautaire permettant de résoudre tout type de conflits (politique, intercommunautaire, inter-ethnique, violence basée sur le genre ...) pouvant affecter le bon déroulement des élections. Les structures de référence par type de conflit se résument comme suit :

	TYPE DE CONFLIT	Structure de référence pour la réponse rapide
01	Les conflits portant sur le manque de matériel le non-respect des procédures dans le bureau de vote, l'attitude répréhensible des agents etc.	CENI
02	Les conflits portant sur le manque de neutralité des agents de l'administration locale ou nationale.	MATD
03	Les conflits portant sur l'atteinte aux droits de l'homme.	Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques
04	Les conflits portant sur les cas de violence de tous genres pouvant affecter la sécurité des citoyens, des bureaux de vote et alentours.	Les forces de sécurisation des élections
05	Les conflits issus du comportement des militants ou du contenu des discours sur le terrain	Les leaders et acteurs politiques si besoin les services de police et de sécurité
06	Les conflits intercommunautaires en rapport avec les élections.	Les leaders communautaires, si besoin les services de police et de sécurité.

Un répertoire de personnes à contacter de chaque zone a été préparé en coordination avec le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Ministère de la Justice et le Ministère de l'Intérieur. Ce répertoire sera commun avec l'ensemble des OSC impliquées dans l'observation électorale.

Produit 2 : Les membres des cases de veille/cellule d'alerte précoce et de réponse rapide sont en mesure de prévenir et résoudre les conflits électoraux pour créer un climat favorable à la tenue des élections paisibles

Activité 2.1 : Formation et déploiement des femmes observatrices

Il sera déployé sur l'ensemble du territoire 2000 femmes pour observer les opérations de vote, de dépouillement, de transmission et de compilation des résultats. Un groupe de 900 femmes observatrices seront formées par l'Institut Gorée dont 30 formatrices seront en charge de la formation de 1100 autres observatrices dans les régions. Une stratégie de déploiement sera élaborée lors du démarrage du projet pour assurer une couverture maximale des 2000 bureaux de Vote. Chaque observatrice sera dotée d'un kit d'observation électorale, y compris une puce de téléphone et sera en lien directe avec les analyses de la Chambre Technique.

L'institut de Gorée assurera la formation de 900 observatrices à Conakry dont 30 formatrices qui formeront à leur tour les 1.100 autres observatrices de l'intérieur ; L'institut assurera aussi la gestion technique de la plateforme à travers un informaticien, un statisticien et un superviseur général. Il est également attendu de l'Institut de Gorée la conception de l'organigramme de la « Case de Veille », la réparation conjointe des communiqués de presse et l'élaboration du rapport final.

Dix ONG ont été retenues ayant effectivement une expérience dans le domaine de l'Observation électorale et qui seront impliqués dans le volet d'observation électorale de la Case de Veille: CNOSCG, CENAFOD, CONASOC, PCUD, RAFAO, REFMAP, CONAG/DCF, COJELPAID, CODE et ROSE.

La COFFIG est également partie prenante de « REGARDS CITOYEN », une synergie des OSC, à l'initiative de OSIWA, dans le cadre de l'observation électorale nationale. Cette synergie a trois objectifs : la création d'un village électoral sur un site commun où chaque organisation viendrait avec son dispositif et ses moyens ; la synergie se fera au niveau de l'échange des informations entre les différentes structures, au niveau de l'analyse des informations, et de la déclaration finale de la société civile à l'issue des élections et la synergie au niveau du déploiement.

Activité 2.2 : Actions de prévention et de sensibilisation au niveau communautaire

Dans le cadre des actions de prévention et d'apaisement social, les femmes seront déployées à l'intérieur du pays dans les préfectures pour organiser des séances d'information de proximité avec les acteurs impliqués et la sensibilisation des communautés aux mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide et d'observation, au moins 60 personnes par préfectures, soit un total de 2 280. Cette démarche est d'autant plus importante que cela permettra l'acceptation et l'adhésion des communautés à l'esprit des Cases de Veille. En outre, basée sur son expérience de 2013, la Case de Veille aura des échanges avec les jeunes des quartiers à risques et signera un pacte avec eux. Vu le risque persistant de Ebola, un kit de prévention d'Ebola sera mise à disposition au niveau de chaque « Cases de Veille ».

Activité 2.3 : Actions de communications et de partage d'expérience

Une stratégie de communication sera élaborée pour rendre visible les actions de la Case de Veille et d'inciter les populations et les acteurs politiques à la non-violence. Il s'agit d'organiser des plateaux télévisés, table ronde et des conférences de presse ; Des spots de sensibilisation sur la tenue d'élection apaisée seront également produits. Une équipe de communication sera en charge des différentes déclarations et communiqués de presse et la mise à jour du site web dédié à la Case de Veille (www.sanakouay.org). Un système de rapportage journalier sur les cas de violences et le déroulement du scrutin permettra une bonne documentation et la capitalisation du processus électoral Guinée et diffusion à travers le site web. Un espace d'échange sera également créé au sein de la Case de Veille permettant des échanges et conférences-débats avec des experts sur les bonnes pratiques et leçons apprises concernant la participation des femmes au processus électoral et à la consolidation de la paix et d'autres questions sur l'émergence des femmes. Cet espace bénéficiera de l'appui des représentantes de la société civile Ouest Africaine et des femmes leaders notamment de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Sénégal, de la Sierra Leone, du Liberia, du Niger et du Mali.

b) Budget :

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Objectif : Le projet vise à renforcer le rôle des femmes dans l'instauration d'un climat de confiance et la promotion d'une culture de non-violence avant, pendant et après les élections présidentielles de 2015 à travers le renforcement des structures de veilles (« Cases de Veille ») à Conakry et les 7 régions administratives du Pays.				
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 1.1	Les structures de veille sont mises en place dans 8 régions administratives de la Guinée pour la promotion d'un climat de paix pré et post électoral.	398 926	Service contractuel	COFFIG
Produit 1.2	Les membres des cases de veille/cellule d'alerte précoce et de réponse rapide ont davantage de capacités de gestion et de résolution de conflits électoraux pour créer un climat favorable à la tenue des élections paisibles	120 339,40 40 000	Service contractuel Frais de déplacement	80 339,4 COFFIG 30 000 Institut de Goré 10 000 évaluation 20 000 : déplacement des femmes de la sous-région 20 000 : UNOWA
TOTAL		559 265,40		

BUDGET DETAILLE DU PROJET

I. PHASE PREPARATOIRE D'IDENTIFICATION DES PARTENAIRES LOCAUX DU PROJET										
A. TRANSPORTS ET PERDIEMS DES MISSIONNAIRES DANS LES 33 PREFECTURES										
N°	Itinéraire	TRANSPORT			PERDIEMS			COUT TOTAL		
		locat Veh/jr	Nbre jr	Montant	Perdiems/jr	Nbre Pers	Nbre jrs	Montant	GNF	USD
1	Conakry - N'Zérékoré	1,500,000	6	9,000,000	450,000	3	6	8,100,000	17,100,000	
2	Ckry - Kankan	1,500,000	5	7,500,000	450,000	3	5	8,750,000	14,250,000	
3	Ckry - Faranah	1,500,000	5	7,500,000	450,000	3	5	6,750,000	14,250,000	
4	Ckry - Mamou	1,000,000	4	4,000,000	450,000	3	4	5,400,000	9,400,000	
5	Ckry - Labé	1,000,000	5	5,000,000	450,000	3	5	6,750,000	11,750,000	
6	Ckry - Boké	1,000,000	4	4,000,000	450,000	3	4	5,400,000	9,400,000	
7	Ckry - Kindia	1,000,000	3	3,000,000	450,000	3	3	4,050,000	7,050,000	
8	Reg soec. Ckry	800,000	5	4,000,000	450,000	10	5	22,500,000	26,500,000	
	TOTAL			44,000,000				85,700,000	109,700,000	14,430,41
B. CONCEPTION ET REPROGRAPHIE GUIDE D'ENTRETIEN ET AUTRES DOCUMENTS INDISPENSABLES										
N°	DESIGNATION	QUANTITE	P.U	MONTANT						
	Honoraires									
1	consultant/guide	5	1,000,000	5,000,000						
2	Perdiems Consultant									
3	Reprogr. Guide d'entret	500	5,000	2,500,000						
4	Elaborat / reprograp fiches d'identific. Organisat.	5,000	3,000	15,000,000						
5	Elaborat, reprograp fiches signalétiques	2,000	3,000	6,000,000						
6	Repro organigramme	5,000	1,000	5,000,000						
	TOTAL			33,500,000					33,500,000	4,407
C. COMMUNICATION										
1	Internet	8	375,000	3,000,000					30,000,000	3,948,33
D. ATELIER DE PARTAGE D'EXPERIENCE AVEC LES ONGS PARTENAIRES										
1	Atelier	5	5,000,000	25,000,000					25,000,000	3,288,61
	Total Préparatoire								198,200,000	26,072

II. PHASE D'INSTALLATION ET EXECUTION DES CASES DE VEILLE DANS LES 38 CIRCONSCRIPTIONS DE LA GUINEE

A. TRANSPORTS ET PERDIEMS DES MISSIONNAIRES

N°	Itinéraire	TRANSPORT			PERDIEMS				COUT TOTAL	
		locat Veh/jr	Nbre jr	Montant	Perdiems/jr	Nbre Pers	Nbre jrs	Montant	CNF	USD
1	Région de N'Zérékoré	1,500,000	8	12,000,000	450,000	5	8	18,000,000	30,000,000	
2	Région de Kankan	1,000,000	6	6,000,000	450,000	5	6	13,500,000	19,500,000	
3	Région de Faranah	1,000,000	6	6,000,000	450,000	5	6	13,500,000	19,500,000	
4	Région de Mamou	1,000,000	6	6,000,000	450,000	5	6	13,500,000	19,500,000	
5	Région de Labé	1,000,000	6	6,000,000	450,000	5	6	13,500,000	19,500,000	
6	Région de Boké	1,000,000	5	5,000,000	450,000	5	5	11,250,000	16,250,000	
7	Région Kindia	1,000,000	5	5,000,000	450,000	5	5	11,250,000	16,250,000	
8	Conakry	800,000	5	4,000,000	450,000	5	5	11,250,000	15,250,000	
TOTAL				50,000,000				105,750,000	155,750,000	20,488

B. VOILET COMMUNICATION

N°	DESIGNATION	UNITE	QUITE	PU	MONTANT					USD
1	Conférence de Presse		2		2,500,000					
2	Conception Spot video	1	1		10,000,000					
3	con spot audio FM tile	5	1		3,000,000					
4	Diffusion spot par tele	1	100		1,000,000					
5	Diffusion spot audio (y comp)	3	200		200,000					
6	Preses ecrites	2	10		1,000,000					
7	Arches Grand Format	10	1		2,500,000					
8	Confection banderoles	10	10		100,000					
9	liyers	1	1,000		6,000					
10	tables rondes télé		2		1,000,000					
11	communic tradit	8	1		1,000,000					
					321,000,000					43,973

C. EQUIPEMENTS ET MATERIELS

C.1. Autres supports/Matériels pour les 8 regions

Ordinateurs portables	8	1	6,500,000	52,000,000						
clés internet	8	1	250,000	2,000,000						
abonnement internet	8	7	250,000	14,000,000						
Appareil photo numérique	8	1	2,500,000	20,000,000						
Flotte	1	2000	130,000	260,000,000						
Kits d'observation	1	2000	362,373	724,746,000						
prime observation	1	2000	250,000	500,000,000						
					1,572,746,000					205,888

C.2. Equipements/matériels/plateau Technique de Centralisation

Caméra	1	1	5,000,000	5,000,000						
Cartouches d'Encre	1	8	450,000	3,600,000						
Connexion Informatique			50,000,000	80,000,000						
Fournitures Bureaux	1	8	2,000,000	16,000,000						
perdiem pers ressource	20	100	250,000	500,000,000						
restauration	20	100	100,000	200,000,000						
location de salle (20 jrs)	3	20	1,500,000	90,000,000						
					894,600,000					117,660

D. ADMINISTRATION

D.1.1. Personnels Case de veille

Coordinatrice regionales	8	8	250,000	16,000,000						2,104,77
--------------------------	---	---	---------	------------	--	--	--	--	--	----------

D.1.2. Dépenses en Personnels d'accompagnement avant pendant et après le du scrutin

transport expert étrangers	4	16	800,000	48,000,000						6,314,73
----------------------------	---	----	---------	------------	--	--	--	--	--	----------

E. RENFORCEMENT DE CAPACITES									
E.1. Formation des observateurs					Location salle pour formation				
Désignation	Région Adm	Nbre Particip.	Nbre Jours	Transp/Collat.	montant	Nbre Jrs	PU	Montant	
Form observ de la violence	NZérékoré	50	1	100,000	6,000,000	1	1,000,000	1,000,000	
Formation Mobser	NZérékoré	200	4	100,000	20,000,000	4	1,000,000	4,000,000	
personnel Case de veille	NZérékoré	20	1	100,000	2,000,000	1	1,000,000	1,000,000	
Total					28,000,000	Total		6,000,000	
CÔTÉ NZEREKORE									
Form observ de la violence	Kankan	20	1	100,000	2,000,000	1	1,000,000	1,000,000	
Formation Mobser	Kankan	200	4	100,000	20,000,000	4	1,000,000	4,000,000	
personnel Case de veille	Kankan	15	1	100,000	1,500,000	1	1,000,000	1,000,000	
Total					23,500,000	Total		6,000,000	
CÔTÉ KANKA									
Form observ de la violence	FARANAHA	20	1	100,000	2,000,000	1	1,000,000	1,000,000	
Formation Mobser	FARANAHA	200	4	100,000	20,000,000	4	1,000,000	4,000,000	
personnel Case de veille	FARANAHA	15	1	100,000	1,500,000	1	1,000,000	1,000,000	
Total					23,500,000	Total		6,000,000	
CÔTÉ FARANAHA									
Form observ de la violence	LABE	30	1	100,000	3,000,000	1	1,000,000	1,000,000	
Formation Mobser	LABE	200	4	100,000	20,000,000	4	1,000,000	4,000,000	
personnel Case de veille	LABE	15	1	100,000	1,500,000	1	1,000,000	1,000,000	
Total					24,500,000	Total		6,000,000	
CÔTÉ LABE									
Form observ de la violence	MAMOU	30	1	100,000	3,000,000	1	1,000,000	1,000,000	
Formation Mobser	MAMOU	200	4	100,000	20,000,000	4	1,000,000	4,000,000	
personnel Case de veille	MAMOU	10	1	100,000	1,000,000	1	1,000,000	1,000,000	
Total					24,000,000	Total		6,000,000	
CÔTÉ MAMOU									
Form observ de la violence	KINDIA	20	1	100,000	2,000,000	1	1,000,000	1,000,000	
Formation Mobser	KINDIA	100	2	100,000	10,000,000	2	1,000,000	2,000,000	
personnel Case de veille	KINDIA	15	1	100,000	1,500,000	1	1,000,000	1,000,000	
Total					13,500,000	Total		4,000,000	
CÔTÉ KINDIA									
Form observ de la violence	BOKE	20	1	100,000	2,000,000	1	1,000,000	1,000,000	
Formation Mobser	BOKE	100	2	100,000	10,000,000	2	1,000,000	2,000,000	
personnel Case de veille	BOKE	15	1	100,000	1,500,000	1	1,000,000	1,000,000	
Total					13,500,000	Total		4,000,000	
CÔTÉ BOKE									
Form observ de la violence	CONAKRY	80	2	100,000	8,000,000	1	3,000,000	3,000,000	
Formation Mobser	CONAKRY	400	6	100,000	40,000,000	6	3,000,000	18,000,000	
personnel Case de veille	CONAKRY	15	1	100,000	1,500,000	1	3,000,000	3,000,000	
Total					49,500,000	Total		24,000,000	
CÔTÉ CONAKRY									
E.2. Honoraires Facilitateurs					Perdiems Facilitateurs				
Nbre Formateurs	Nbre Région	Nbre jours	PU	Montant	PU	Nbre jours	Montant	Montant Général	
1	8	1	5,000,000	40,000,000	-	47	-	40,000,000	
CÔTÉ TOTAL RENFORCEMENT DES CAPACITES								302,000,000	
TOTAL EXECUTION (PHASE 1 + 2)								3,503,298,000	
III. SUIVI/EVALUATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DES CASES DE VEILLE DANS LES PREFECTURES									
	Nombre	PU	Montant						
Elaboration document Suivi/Evaluation	1	1	5,000,000	5,000,000					
Reprographie document S/E	1	85	10,000	850,000					
Elab. Rapports mens/case	8	6	100,000	4,800,000					
Restitution et evaluation nationale	1	1	300,000	300,000					
Restitution et evaluation nationale	1	1	21,009,550	21,009,550					
Carburant (forfait) missions									10,000.00
				31,959,550					4,378.02
TOTAL A EXECUTER PAR LA COFFIG (I+II+III)									479,264.82
IV. BUDGET A EXECUTER PAR LE PNUD									
Contribution a l'évaluation du projet									10,000
Personnes Ressources Internationaux (Honoraires, Billets d'Avion, Per Diems): Institut Goree et UNOWA									50,000
3 Missions d'appui et de coordination d'UNOWA (ATELIER DE MOBILISATION + ELECTIONS + ATELIER BILAN)									20,000
Montant total programmable									559,264.82
Coûts indirects									39,148.54
TOTAL BUDGET PROJET									598,413.35

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

BUDGET DU PROJET			
Catégorie de dépense	Montant du PNUD	Montant de l'entité bénéficiaire	TOTAL
1. Personnel et autres employés	8 418,84		8 418,84
2. Fournitures, produits de base, matériels	4 406,74		4 406,74
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	326 045,78		326 045,78
4. Services contractuels	80 000,00		80 000,00
5. Frais de déplacement	44 918,44		44 918,44
6. Transferts et subventions aux homologues			
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs (dont suivi et évaluation)	95 475,02		95 475,02
Sous-total	559 264,82		559 264,82
8. Coûts indirects*	39 148,54		39 148,54
TOTAL	598 413,35		598 413,35

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

Le PNUD, de par son mandat, a un avantage comparatif au niveau de la promotion d'une démocratie inclusive et une expertise avérée au niveau de l'appui en matière de gestion opérationnelle et technique du processus électoral. En outre, il assure la gestion technique, administrative du projet d'appui au cycle électoral (PACE) ainsi que la coordination des partenaires à travers le basket fund mise en place dans le cadre des élections législatives. De manière spécifique, la promotion de la participation des femmes au processus électoral, en tant que candidates, électrices, médiatrices, observatrices constitue un socle clé de la Stratégie Genre du PNUD et du Programme Pays. De ce fait, les actions dans le cadre du volet « Plateforme de Veille des Femmes » viennent en complément aux autres actions visant la participation politique des femmes en partenariat avec d'autres partenaires comme le NDI, UNOWA et ONU Femmes.

La Coalition des Femmes/Filles de la Guinée pour le Dialogue, la Consolidation de la Paix et le Développement (COFFIG/DCPD) regroupe 240 organisation et réseaux féminines. Au cours de l'année 2012/2013, la Coalition a bénéficié d'un appui financier et technique de ONU Femmes pour leur renforcement institutionnel et organisationnel la Coalition a participé à l'atelier de restitution sur la capitalisation des expériences sur la plateforme de veille des femmes au Mali et au Sénégal et ensuite a pilote la toute première initiative de la Case de Veille en Guinée lors des élections législatives de 2013.

Institut Gorée, Centre pour la Démocratie, le Développement et la Culture est une institution panafricaine basée au Sénégal qui œuvre à la promotion de sociétés africaines paisibles, autosuffisantes et ouvertes. Depuis plus d'une décennie, dans le cadre de son Programme Démocratie, Gouvernance et Processus politiques, l'Institut Gorée est présent dans la plupart des missions d'observation électorales déployées par les instances continentales et régionales. Fort d'un positionnement stratégique dans l'accompagnement électoral, l'Institut Gorée a mis en œuvre plusieurs Programmes d'accompagnement dans la sous-région. L'Institut Gorée à Dakar a appuyé des dispositifs de monitoring des élections par les femmes (« women's situation rooms ») dans le cadre du processus électoral en 2013 en Guinée Conakry, 2014 à Bissau, 2013 au Togo, 2012 au Sénégal et 2015 au Congo Brazzaville.

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays

	ENTITÉ	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente	PNUD	BAD, PBF, UE, Australie, Luxembourg, OIF, Siège HCDH, UE, PBF, USAID, FF	8 529 415,79	
Année financière en cours	PNUD	BAD, PBF, UE, Norvège, PBF, OIF, Siège HCDH, UE, PBF, USAID, Italie	12 797 848,71	

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

La mise en œuvre des activités sera coordonnée par la Coalition des Femmes et Filles de la Guinée pour le Dialogue, la Consolidation de la Paix et le Développement (COFFIG/DCPD) initiatrice de ce projet, en partenariat avec les principales organisations et institutions nationales partenaires qui sont : le REFAMP/G, le REFMAP/G, le REPSFECO/G, le FEGUIREP, la COFFEL, la CONAG-DCF, les Femmes Ouléma de Guinée, les femmes chrétiennes de Guinée, l'Association des épouses militaires et paramilitaires, les jeunes du Rotarac et le CODE. Ce dispositif de coordination fonctionnera grâce à la collaboration technique avec l'Institut Gorée à Dakar qui a assuré ce rôle dans le cadre du processus électoral en 2013 en Guinée Conakry ainsi que dans plusieurs autres pays en Afrique.

Le PNUD a le leadership sur ce projet et recevra directement le montant du budget y afférent. Ainsi le PNUD, est responsable de la formulation du partenariat stratégique pour l'exécution de projet, en lien avec l'unité technique de Coordination du PBF. Pour une bonne cohérence de l'exécution du projet, le PNUD fonctionnera en synergie avec les autres agences et les partenaires nationaux à travers une coordination inter agence en lien avec les partenaires sur les élections. Pour ce faire, un plan de mise en œuvre commun sera élaboré par le PNUD, en lien avec le responsable suivi-évaluation du PBF, qui garantira la participation des partenaires nationaux. Les activités seront directement exécutées par la COFFIG/DCPD conformément à la stratégie définie plus haut.

Le PNUD mettra en place un mécanisme de suivi conjoint avec le Projet d'Appui aux Initiatives d'Apaisement du Processus Electoral (PAIAP) permettant l'appropriation des activités par la partie nationale, et le développement de synergies avec tous les acteurs et parties prenantes dans le volet d'apaisement autour des élections. Pour renforcer la concertation autour des objectifs globaux des deux projets, une réunion mensuelle de coordination sera instituée, et regroupant l'ensemble des intervenants autour des projets. Ces réunions permettront d'apprécier le travail en cours sur le terrain, et dégager des orientations stratégiques pour la poursuite des projets.

b) Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité	Gravité de l'impact sur le projet	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Retard dans l'exécution des activités	Faible	Faible	Appui conseil en pilotage des activités
Violences électorales et intercommunautaires	Elevé	Elevé	Spots de sensibilisation
Exacerbation des tensions sociales et généralisation des propos incitatifs à la haine intercommunautaire	Elevé	Elevé	Sensibilisation et animation
Manque de volonté politique chez les principaux acteurs	Elevé	Elevé	Plaidoyer Formation

c) Suivi et évaluation :

Le suivi-évaluation du projet sera de la responsabilité du PNUD, sous la supervision du Secrétariat Permanent du PBF et particulièrement de l'Expert en suivi-évaluation (PNUD), ainsi que les départements ministériels impliqués. Le suivi et évaluation du projet sera assuré à travers la production des rapports périodiques, l'organisation des missions de suivi des scrutins et la tenue des réunions de coordination du projet. Il s'agira de :

Elaborer un plan de suivi et évaluation du projet qui permettra de mesurer l'atteinte des objectifs et des produits escomptés

- Elaborer un rapport final de mise en œuvre qui sera adressé au PBF conformément au canevas en vigueur après un contrôle de qualité du Secrétariat Permanent.
- A la fin du projet, il est prévu une évaluation légère dans le cadre global du projet «Monitoring Election» et la tenue d'un atelier de capitalisation organisé par la COFFIG afin de documenter les expériences et les leçons apprises qui vont permettre de peaufiner le système de monitoring électoral qui sera mis en place lors des prochaines élections municipales de 2016.

d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)⁷ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri donateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;

⁷ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Déboursier des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin ;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans au plus tard le 15 novembre de la même année;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Numéro et intitulé du projet :	Projet de Renforcement de la Case de Veille des Femmes pour la conduite d'élections paisibles et transparentes en Guinée.	
Entité de l'ONU bénéficiaire :	PNUD	
Partenaire(s) d'exécution :	<p>Partenaire d'exécution : Coalition des filles et femmes de la Guinée pour le dialogue, la consolidation de la paix et le développement (COFFIG/DCPD)</p> <p>Structures partenaires gouvernementales:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation - Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance - Commission Électorale Nationale Indépendante - Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques - Institution Nationale Indépendante des Droits de l'Homme - Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes - Ministère de la Défense Nationale <p>Organisations de la société civile CNOSCG, CENAFOD, CONASOC, PCUD, RAFAO, REFMAP, CONAG/DCF, COJELPAID, CODE et ROSE Institut de Gorée (accompagnement technique), UNOWA</p>	
Site :	Zone spéciale de Conakry et les 7 régions administratives de la Guinée et la zone spéciale de Conakry.	
Budget approuvé du projet :	598 414 USD	
Durée du projet :	Date de démarrage: Septembre 2015	Date d'achèvement: Mars 2016
Domaine de priorité du Fonds :	Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :	
Résultats du projet :	L'objectif global du projet est renforcer le rôle des femmes dans l'instauration d'un climat de confiance et la promotion d'une culture de non-violence avant, pendant et après les élections présidentielles de 2015 à travers le renforcement des structures de veilles (« Cases de Veille ») à Conakry et les 7 régions administratives du Pays.	
Activités principales du projet :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place les « Cases de Veille »/Cellules d'alerte précoce et de réponse rapide dans les 7 régions administratives et dans la ville de Conakry ; 2. Renforcer les capacités des femmes observatrices électorales et les membres des différentes chambres de la Case de Veille 3. Elaborer et mettre en œuvre un plan de déploiement des femmes monitrices sur l'ensemble du territoire afin d'assurer un monitoring électorale de qualité 4. Mettre en place les cadres de dialogue et de concertation des femmes au niveau communautaire ; 5. Organiser des séances d'information de proximité avec les acteurs impliqués et des séances de sensibilisation; 6. Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication : Organiser des plateaux télévisés, table ronde et des conférences de presse ; Produire et diffuser des spots de sensibilisation sur la tenue d'élection apaisée; 7. Mettre en place le dispositif/kit de prévention d'Ebola au niveau des 8 « Cases de Veille ». 	

RÉSUMÉ DE PROJET

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : Guinée/Conakry									
Dates du projet : Septembre 2015									
Théorie de changement pour l'IRF: « Si les femmes participent en amont et en aval du processus électoral dans des mécanismes d'alerte précoce/réponse rapide et d'observation électorale, contribuant ainsi aux actions de de prévention, d'apaisement social et de résolution de conflits potentiels, alors les risques d'éclatement de conflits violents en période électorale seront réduits et la confiance des populations (H/F) pour exercer leur droit de vote sera accru».									
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1		Année 2		Étapes	
Description du résultat 1 :									
Renforcement des capacités de la Case de Veille des Femmes pour la conduite d'élections paisibles et transparentes en Guinée.	Produit 1.1 Les structures de veille sont mises en place dans 8 régions administratives de la Guinée pour la promotion d'un climat de paix pré et post électoral.	Indicateur de résultat 1 a Niveau de confiance des populations (H/F) dans les 8 régions cibles au processus électoral Point de référence : AD (réalisation d'une étude de base rapide) Cible :	Rapport d'activité du projet		x	x			
		Indicateur de résultat 1 b % des femmes membres des cases de veilles qui se sentent capables de jouer un rôle efficace dans la prévention des conflits dans les zones cibles Point de référence : AD (réalisation d'une étude de base rapide) Cible :	Compte rendu des réunions ; Rapports d'activités		X	x			
		Indicateur de résultat 1 c Niveau de satisfaction des populations bénéficiaires des démarches des femmes par rapport à la diffusion des tensions et résolution des conflits. Point de référence : AD (réalisation d'une étude de base rapide) Cible :			x	x			
	Produit 1.2 Les membres des cases de veille/cellule d'alerte précoce et de réponse rapide ont davantage de capacités de gestion et de résolution de conflits électoraux pour créer un climat favorable à la tenue des élections paisibles.	Indicateur de résultat 1.2.1 Nombre de femmes ayant acquis des compétences en monitoring électoral (H/F); Point de référence : 660 (2013) Cible : 1860	Rapport d'activité ; Rapport de formation ; Test post formation ;		x	x			Identification des participants ; Elaboration des modules ; Lancement des formations.
	Indicateur de résultat 1.2.2 Nombre de personnes touchées par la sensibilisation (H/F) ;	Rapport d'activité et liste de participants			x	x		Identification des participants ; Elaboration des modules ;	

		Point de référence : 400 (2013) Cible : 2760																		Lancement des campagnes de sensibilisations ;
		Indicateur de résultat 1.2.3 Nombre d'incidents/cas de violences détectés par les Casés de Veille (H/F) ; Niveau de référence : 200 (2013) Cible : Réduire de 2% le chiffre de 2013 196 ⁸	Rapport d'activité ; Registre des Casés ;																	Collecte d'informations sur les cas de violences ; Traitement des informations ; Evaluation ;
		Indicateur de résultat 1.2.3 Nombre de cas de violences adressés (H/F) ; Point de référence : 200 (2013) Cible : 196	Rapport d'activité ; Registre des Casés ;																	Collecte d'informations sur les cas de violences ; Traitement des informations ; Evaluation ;
		Indicateur de résultat 1.2.4 Nombre de cas de tensions et conflits potentiels résolus (H/F) ; Point de référence : 45 (2013) Cible : 100% des cas signalés solutionnés	Rapport d'activité ; Registre des Casés ;																	Collecte d'informations sur les cas de violences ; Traitement des informations ; Appui conseil Evaluation ;

⁸ Si le contexte le permet le cas de violences enregistré en 2013 sera réduit de 2%